



SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT

L'action de Safran dans les domaines de la santé, la sécurité et l'environnement s'inscrit au cœur des quatre piliers de notre stratégie de responsabilité sociale, sociétale et environnementale : décarboner l'aéronautique, être un employeur exemplaire, incarner l'industrie responsable et affirmer notre engagement citoyen. Élément constitutif de notre performance opérationnelle, notre politique SSE contribue à faire de Safran un leader durable du secteur aéronautique mondial.

S'APPLIQUANT À L'ENSEMBLE DU GROUPE, ELLE ENGAGE CHACUN D'ENTRE NOUS.

OLIVIER ANDRIÈS
Directeur Général

SAFRAN EST ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ, DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE,

au bénéfice de ses collaborateurs, partenaires, fournisseurs, clients et de toute autre partie prenante concernée par ses activités, dans un esprit de transparence et de sincérité.

Les objectifs définis s'inscrivent dans une démarche mondiale d'amélioration continue de Santé, de Sécurité, de réduction de notre empreinte environnementale et en particulier climatique, dans le cadre de la Responsabilité Sociale et Sociétale d'Entreprise afin de :

- préserver la santé et la sécurité des femmes et des hommes qui travaillent au développement du Groupe ;
- réduire notre impact environnemental en concevant des produits et services plus performants tout au long de leur cycle de vie, accompagnant la transition du secteur aérien vers les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat ;
- diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées à notre activité de production, notamment en réduisant nos consommations énergétiques, et celles de notre supply chain, en engageant nos fournisseurs dans un parcours de progrès identique ;
- garantir la conformité de nos installations partout dans le monde ;
- prévenir et réduire les pollutions qui pourraient être générées par nos activités.

TOUS LES ACTEURS SAFRAN, PRÉSIDENTS DE SOCIÉTÉ, MANAGERS ET COLLABORATEURS

s'engagent à respecter et mettre en œuvre la politique SSE, en :

- s'y référant individuellement et collectivement, au quotidien, pour que la SSE s'inscrive dans notre culture ;
- se conformant aux exigences légales et autres exigences applicables, notamment les référentiels Safran ;
- s'impliquant dans les démarches de prévention et en veillant à la contribution active de toutes les parties dans chaque société et dans leurs établissements ;
- s'assurant que les plans de progrès inscrits dans le processus SSE sont efficaces et interagissent avec l'ensemble du système de management du Groupe.

LA PERFORMANCE DE CHACUN EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT EST UN CRITÈRE ESSENTIEL D'APPRÉCIATION DE L'EXCELLENCE MANAGÉRIALE.